

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Mercredi, 18 juillet, a été célébré au Château du Petit-Ourscamps, près Noyon, le mariage de M. Lucien Bellando de Castro, avec M^{lle} Anne de Brunier.

Cette union a été bénie par Son Eminence le Cardinal Lecot, Archevêque de Bordeaux, ami intime de la famille de Brunier.

Les témoins de la mariée étaient M. le Commandant de Roncy, son oncle maternel, et M. Bernard de Brunier, son frère, lieutenant au 21^e régiment de dragons, en garnison à Saint-Omer.

Les témoins du marié étaient M. Paul Brosse-lard, lieutenant-colonel en retraite, et M. Francis de Roncy.

Pendant la cérémonie religieuse, le cardinal Lecot a prononcé un discours très éloquent qui a ému la très nombreuse assistance.

Un lunch servi dans les salons du château a réuni, après la bénédiction nuptiale, un nombre considérable de parents et d'amis des deux familles qui sont venus féliciter l'heureux couple.

La jeune mariée a reçu, dans cette circonstance, un bijou comme témoignage de sympathie de S. A. S. le Prince Albert qui, d'autre part, a télégraphié, le jour du mariage, au Colonel de Castro, le plus ancien et le plus fidèle serviteur des Princes de Monaco.

Un avis de M. le Maire de Monaco, en date du 19 juillet, a informé le public que divers propriétaires et locataires du jardin de Millo ont adressé au Gouvernement une pétition tendant à faire considérer comme établissements incommodes, dans le sens de l'article 32 de l'Ordonnance sur la Police Générale, deux ateliers de marbrerie établis l'un dans la maison Imbert et Masséna, l'autre dans la maison Marrant, près des bureaux de la douane.

En conséquence, une enquête de 15 jours a été ouverte, à partir du 19 juillet courant, au bureau du Commissariat de police de la Condamine, où les intéressés pourront faire leurs observations ou réclamations.

Par un deuxième avis du même jour, M. le Maire prévient les habitants que le Comité des Travaux publics, dans sa délibération du 23 juin 1900, approuvée par Son Altesse Sérénissime, a donné son acceptation au projet de transformation du chemin dit : *de l'Inzerna*, présenté par M. N.-V. Palmaro, propriétaire, boulevard des Moulins.

Le dossier de cette affaire est déposé à la Mairie, où une enquête restera ouverte pendant 10 jours, à compter du 19 juillet courant.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire sont invitées à prendre connaissance de ce dossier et à remettre au Secrétariat de la Mairie leurs observations et réclamations.

Par arrêté municipal en date du 20 juillet, la circulation des bêtes de somme est interdite sur le chemin de la Turbie, entre la frontière et le boulevard de l'Ouest, jusqu'à l'achèvement des travaux de réparations et améliorations entrepris sur ledit chemin.

En date du 24 juillet, M. le Maire de Monaco a pris, d'autre part, l'arrêté suivant, concernant les chiens :

ARTICLE PREMIER. — Il est expressément interdit entre dix heures du soir et cinq heures du matin, de laisser les chiens errer sur la voie publique ou aboyer, même à l'intérieur des maisons, de façon à troubler le repos des habitants.

ART. 2. — Tout chien trouvé sur la voie publique errant ou aboyant de façon à troubler le repos des habitants, pendant les heures ci-dessus indiquées, sera saisi et mis en fourrière.

ART. 3. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées, conformément à l'Ordonnance sur la Police Générale en date du 6 juin 1867 et au Code pénal.

ART. 4. — Le Directeur de la Police et le Commandant des Carabiniers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La distribution des prix au Pensionnat des Dames de Saint-Maur a eu lieu hier lundi, sous la présidence de M^{re} Guyotte, vicaire général, assisté de M. l'Aumônier et de quelques membres du clergé.

Cette solennité qui, selon l'usage, revêt un cachet de fête privée, a été rehaussée par des chœurs dont l'harmonieuse exécution ne laissait rien à désirer.

Les boutons de rose, préludes de la couronne, ont été mérités par M^{lles} Cécile Boitel et Carmen d'Adhémar de Lantagnac.

Les prix gracieusement offerts par S. A. S. la Princesse Alice ont été décernés : au Pensionnat, à M^{lle} Jeanne Duverger, qui, outre sa couronne de roses blanches, a partagé, avec M^{lle} Cécile Boitel, les honneurs du brevet académique ; à l'Externat, à M^{lle} Marie Conti.

La distribution des récompenses a été clôturée par quelques mots d'une délicatesse exquise, auxquels M^{re} Guyotte a répondu par un à-propos qui a laissé toute l'assistance sous le charme.

La distribution des prix aux élèves des Frères des Ecoles chrétiennes aura lieu le lundi 30 juillet, à 4 heures de l'après-midi, dans la cour de l'Etablissement, sous la présidence de M. de Monicault, Avocat Général.

Les travaux des élèves seront, comme les années précédentes, exposés dans le préau et pourront être visités par les familles et les invités. Après les compliments d'usage et le discours de M. de Monicault, la distribution des prix alternera avec l'exécution de divers morceaux de musique, de chant et de déclamation, avec le concours de plusieurs élèves et des chœurs dirigés par M. G. Borghini. La Philharmonique, sous la direction de

M. Louis Schwentzer, prètera également son concours à la cérémonie.

Les échafaudages qui masquaient le porche d'entrée de la cathédrale viennent enfin de disparaître, et l'entrepreneur, M. Ajani, ayant mis la dernière main à l'exécution de l'œuvre de M. l'architecte Lenormand, le public peut maintenant en contempler l'ensemble.

L'effet de ce porche à plein cintre, surmonté d'une élégante tribune, d'une fenêtre trilobée et d'une rosace qui éclairent la nef, et soutenu par des colonnes de porphyre semblables à celles du chœur, est magnifique, et complète heureusement celui que produit le reste de l'édifice.

Nous enregistrons une fois de plus avec satisfaction les éloges que méritent la conception et la perfection des détails de ce beau monument.

La série des fêtes annuelles de la Saint-Roman a brillamment commencé dimanche soir. Comme d'habitude, une salle de bal fort coquettement pavoisée aux couleurs monégasques et superbement éclairée par de nombreux lustres à gaz, a été aménagée sous les arbres de la promenade Sainte-Barbe. Tout autour de l'enceinte à claire-voie, sont construites les baraques et boutiques foraines devant lesquelles se presse l'affluence populaire. Un manège de chevaux de bois attire surtout les enfants et obtient cette année un succès particulier. Signalons aussi la confortable installation du café-restaurant en plein air dont danseurs et danseuses apprécieront vivement l'utilité rafraîchissante en ce temps de chaleurs caniculaires.

A neuf heures du soir, les Autorités sont reçues à la porte de la salle de bal par M. Botta, le dévoué Président, et MM. les Membres du Comité des fêtes de la Saint-Roman. Aux accents de l'Hymne Monégasque, M. le Président Baron de Rolland, remplaçant S. Exc. le Gouverneur Général en congé, accompagné de M. le Colonel Comte de Christen, Commandant Supérieur, de M. de Monicault, Avocat Général et de M. le Chevalier de Loth, Premier-Adjoint faisant fonction de Maire, prend place à la tribune d'honneur où nous remarquons également M. le Directeur Général de la Société des Bains de Mer et M^{me} Georges Bornier, le docteur et M^{me} Pontremoli, M. le Chevalier Jolivot, M. Alexandre Noghès, etc.

Le bal très animé s'est prolongé avec entrain jusqu'à une heure avancée de la nuit et cette première soirée fait bien augurer du succès de ces fêtes traditionnelles d'été qu'affectionne bien naturellement la jeune population monégasque.

Le célèbre ténor Tamagno, qui compte tant d'admirateurs dans la Principauté, vient d'être victime, en sa belle propriété estivale de Varèse, d'un accident qui, espérons-le, n'aura aucune suite fâcheuse. Il surveillait les réparations de sa somptueuse demeure, lorsqu'un grand tableau, qu'on était en train d'accrocher, tomba tout à coup, soit que le clou ait cédé, soit par maladresse des ouvriers, et vint frapper Tamagno sur la tête en retombant ensuite sur son pied droit.

Le coup fut si rude que Tamagno s'affaissa évanoui. On s'empressa autour de lui et le médecin Francesco Petracchi fut mandé aussitôt. Il constata une blessure d'une certaine gravité et dut recoudre les chairs.

Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de l'illustre artiste.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

M. le général de division Caze vient d'être élevé à la dignité de Grand-Officier de la Légion d'honneur.

Le mariage de M. Jean Senné Desjardins, docteur en droit, chef de cabinet du Préfet avec M^{lle} Jeanne Dupont, belle-fille et fille de M. et M^{me} Granet, sera célébré, jeudi, à la cathédrale.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M^{me} Paul Granet recevra à la Préfecture.

Lettre de Paris

Paris, 23 juillet 1900.

Les Parisiens n'en croient pas leurs journaux et ils se demandent si réellement les humains osent encore s'aventurer par ces chaleurs brûlantes au Champ de Mars et aux Invalides.

Eh bien ! n'en déplaît à ces incrédules, nous affirmons à nouveau que l'Exposition est loin d'être déserte et, chaque jour, la dame de la porte Binet voit entrer la foule bigarrée des provinciaux qui, en dépit des feux du roi soleil, veulent voir et admirer toutes les merveilles des deux mondes.

Pauvres visiteurs ! Ils vont et viennent d'un palais à l'autre, tracassés, fourbus, inondés, conjuguant, avec une bonne philosophie, le verbe : « J'ai chaud, tu sues, il transpire, nous sommes en nage, etc... »

Hier, encore, il y a eu, aux divers guichets, 179,730 entrées. Hier matin, les visiteurs étaient un peu plus rares, mais on remarquait nombre de visiteurs de marque. Signalons la présence de LL. AA. RR. la reine Pia et le duc d'Oporto, qui ont tenu à monter sur le trottoir roulant, lequel vient d'être doté de jolis bancs recouverts d'un velum.

Ce trottoir roulant, qui est un des incontestables succès de l'Exposition, fait, par contre, le désespoir des habitants de l'avenue de La Motte-Picquet, devant les fenêtres desquels il ne cesse de rouler.

Comme si ce n'était pas assez du roulis perpétuel de la plate-forme mobile, de l'hallucinante et exaspérante vision de tout un peuple d'oisifs qui, pendant douze heures consécutives, défilent devant leurs fenêtres, scrutent des yeux leurs appartements, violent l'intimité de leur « home », les apostrophent, les plaisantent et leur font quelquefois la grimace, voici que, du haut de ce trottoir roulant où ils se savent à l'abri des justes vindictes, quelques mauvais plaisants s'amuse à les canarder à l'aide de sarbacanes.

Plusieurs des riverains ont eu leurs vitres brisées ; d'autres ont été blessés au visage ou ont eu le désagrément, tandis qu'ils dinaient en famille, de voir des petites pierres ou des pois secs tomber dans leur salade.

— On n'est pas des autruches ! nous disait l'un d'eux, avec une exaspération tout à la fois touchante et comique.

Il faut, en effet, convenir que les Chinois eux-mêmes, dans leur cruauté raffinée, n'ont rien imaginé de comparable à ce supplice du belvédère à roulettes.

* * *

Et, de toutes parts, on continue de donner des dîners, des fêtes et des concerts. Les ministres ont à recevoir les étrangers de distinction qui affluent en ce moment à Paris. Il ne suffit pas de leur récréer les yeux : il faut encore qu'ils emportent une sensation d'art des spectacles qu'on leur offre. Aussi les artistes des scènes subventionnées sont-ils sur les dents. Ils jouent dans des théâtres improvisés au fond des jardins illuminés à giorno. Ils jouent sur des tréteaux dans des salons, ils jouent chez eux et chez le voisin. C'est ainsi que, l'autre soir, M^{lle} Bartet, Mounet-Sully et Paul Mounet se sont transportés à l'Opéra pour y interpréter un acte de *Bérénice* et un acte de *Ruy Blas*. C'est M. G. Leygues, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, qui recevait les commissaires généraux de l'Exposition. La représentation comportait encore le troisième acte de *Sigurd*, le deuxième acte de *Faust* et le ballet du *Cid*, merveilleusement dansé. Le champagne coulait à flots dans les couloirs :

La fête fut galante et fort bien ordonnée.

Et, le croiriez-vous ? Il faisait plus frais dans la salle que sur le boulevard. Ce qui confirme la théorie chère à feu notre oncle Sarcey.

Recueilli, dans un coin du foyer, ce dialogue :

— Il est criminel de s'amuser à Paris, tandis que l'on massacre en Chine, nos compatriotes.

— Il serait bien plus criminel encore de jeter un voile de deuil sur l'Exposition, où des intérêts si colossaux sont engagés.

Comme quoi il est difficile de s'entendre même à l'Opéra...

* * *

On continue à attendre avec anxiété des nouvelles précises et authentiques de ce qui s'est passé à Pékin depuis six semaines. Les Chinois ne font connaître que ce qu'ils ont intérêt à faire croire, tandis que leurs représentants en Europe leur mandent certainement tout ce qui peut leur être utile de savoir au sujet des projets des puissances alliées et des envois de troupes.

Les gouvernements européens se trouvent ainsi vis-à-vis de la Chine et de ses ministres dans un réel état d'infériorité auquel il serait d'ailleurs aisé de remédier. Il suffirait de faire comme l'Allemagne, qui a déclaré au ministre de Pékin à Berlin qu'il ne communiquerait désormais avec la Chine que par télégramme en clair.

Chacun a été frappé de la rapidité avec laquelle les mandarins des provinces maritimes prétendent recevoir les communications et les édits du gouvernement impérial à Pékin. Il doit être aussi facile d'envoyer que de recevoir ; de sorte que, grâce à la tolérance de l'Europe, autorisant la transmission de toutes les dépêches chiffrées des représentants de la Chine, nos diplomates, dans les circonstances actuelles, se trouvent avoir à lutter les yeux bandés contre un adversaire renseigné sur tout.

S. L.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

LE PALAIS DES ILLUSIONS

Toutes les merveilles que l'Exposition nous avait promises sont, en ce moment, étalées devant les yeux éblouis des visiteurs. Certes, la dépense de génie à laquelle s'est livrée la France pour célébrer dignement l'*Apothéose du XIX^e siècle* n'est pas perdue, et, de tous côtés, on n'entend que des louanges à l'adresse de ceux qui en ont été les exécuteurs.

Cependant, alors que de tous côtés on décrivait ces futures merveilles qui ont attiré l'univers entier, s'élabore dans l'ombre, loin des indiscretions, à l'abri du souffle de la Renommée, la plus étonnante fantaisie que l'on eût rêvée. Il faudrait, pour en donner une idée à peu près réelle, feuilleter de nouveau les *Mille et une Nuits* et se promener, par la pensée, à travers les palais féériques dont notre imagination a gardé le souvenir.

Et encore ! Si, au sortir du *Palais des Illusions*, il nous était donné de pénétrer dans celui que le génie d'Aladin construisit pendant une nuit, reconstitué tel que nous l'ont décrit les narrateurs arabes, nous serions peut-être surpris du peu d'éclat de ses diamants,

Car le conteur n'avait à sa disposition que les lumières des pierres précieuses, bien pâlottes à côté de cette clarté éblouissante que nous a donnée l'électricité.

Par une petite porte, dérobée presque, l'on pénètre dans une salle obscure dont il est impossible de déterminer la forme et les dimensions ; l'œil cherche en vain un point de repère ; et, n'étaient les bruits du dehors, l'on se croirait dans un tombeau.

Tout à coup, le plafond s'illumine, des étoiles apparaissent ; l'on se figure être au centre d'un vaste palais, ou plus exactement d'une immense cathédrale dont les voûtes s'étendent à perte de vue, éclairées par la faible lueur d'une multitude de lampes que la piété des fidèles entretient devant les sanctuaires.

Cependant l'œil perçoit l'illusion : d'immenses glaces apparaissent qui reflètent, répétées mille fois, les six étoiles dont l'éclat augmente brusquement à la volonté de l'opérateur placé dans l'un des angles de la salle.

Et puis ce sont des colonnes qui prennent des tons nacrés ou opalisés pendant que leurs chapiteaux s'animent de reflets rouge vif et que les arcs, à cintre outre-passé, qui les relient, se parent de guirlandes de fleurs multicolores ; les ors de la coupole reflètent ces mille feux auxquels d'autres, sortis on ne sait d'où, viennent s'ajouter, et qui donnent à cette voûte l'aspect d'un parterre étincelant dont les fleurs irréalisables revêtent

tour à tour « le faux éclat des topazes, l'azur des saphirs, le rougeoiment des rubis, la transparence encore humide des émeraudes ».

L'immense lustre qui occupe la partie centrale de la coupole et que l'on ignorait jusqu'alors, noyé sous l'éclat de ces feux, s'anime à son tour.

Alors le visiteur jusque-là enthousiasmé, applaudissant à chacune de ces apparitions, reste muet. L'admiration tumultueuse s'est changée en respect, et c'est au milieu du silence qu'apparaissent d'énormes papillons aux corps de feu, aux ailes d'or, qui volètent autour de divinités éblouissantes sorties, elles aussi, de ce ciel de feu pour venir planer sur les mortels.

Et c'est au milieu des acclamations, car les manifestations silencieuses sont toujours de courte durée, que tout cela disparaît, et que le palais des Illusions, pour mériter son nom, retombe dans l'obscurité.

Après le rêve, revenons à la réalité, et étudions un peu l'envers de cette fantastique représentation.

La salle présente la forme d'un hexagone régulier ; chacune de ses parois est recouverte intérieurement d'immenses glaces, que, malheureusement, à cause des dimensions, l'industrie ne peut encore fournir d'une seule pièce.

Un objet éclairé, placé au centre, se trouve donc réfléchi directement six fois ; mais comme les glaces opposées sont parallèles, chacune d'elles répète l'image qui lui fait vis-à-vis.

Cette image se reproduirait donc à l'infini dans chaque glace si leur parallélisme était parfait ; mais on sait qu'il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, d'obtenir ce résultat, surtout lorsqu'il s'agit de grandes surfaces ; c'est pourquoi la féerie a une limite, limite très éloignée, il est vrai, et qui disparaît entièrement devant les multiples réflexions des sources lumineuses.

Il nous faut encore ajouter à cette réflexion directe celle qui est produite par les angles de deux glaces adjacentes et dont les effets augmentent encore dans de notables proportions ceux produits par les glaces parallèles.

On a placé, dans cette salle de 16 mètres de diamètre et de 24 mètres de hauteur, 5,550 lampes à incandescence qui forment des lustres, des guirlandes, des appliques, etc., etc., sans compter 6 grands réflecteurs et 12 projecteurs de 50 ampères.

On pourrait croire, avec la meilleure bonne foi, que la mise en branle de cette formidable machinerie exige un personnel nombreux. Il n'en est rien ; une seule personne suffit à ce travail.

Il se trouve, en effet, dans l'un des angles de la salle, une petite table de communications sous laquelle viennent aboutir tous les fils de commande qui descendent au sous-sol et sont reliés à une rangée d'appareils nommés *basculateurs automatiques* dont la fonction consiste à envoyer le courant dans les lampes.

Ils sont formés d'un électro-aimant, relié électriquement à la table et dont l'armature, sous l'influence du courant, fait basculer un réservoir à mercure. Ce métal vient alors noyer deux pots métalliques et établir la communication électrique entre eux, c'est-à-dire entre le générateur d'électricité et les divers groupes de lampes.

Les six appliques s'allument en même temps ; il en est de même des arcs lumineux ; on se contente, pour varier l'effet, d'opérer des changements dans les couleurs.

Le grand lustre central est formé de six branches et comprend 2,600 lampes ; comme il nécessite une puissante énergie électrique pour son fonctionnement, les appareils commutateurs qui le gouvernent sont placés à part et manœuvrés par un ouvrier que l'on avertit de la salle, à l'aide d'un porte-voix.

Le plancher du palais est percé de six ouvertures circulaires autour desquelles on a placé des cloisons. Là sont situés les projecteurs qui envoient la lumière de puissants arcs électriques sur les papillons et les figurantes au moment où ils opèrent leur descente. De plus, à chaque angle, et dissimulé sous l'applique, un réflecteur inonde encore de lumière ces apparitions et contribue à les rendre absolument lumineuses.

Cette salle est l'œuvre de M. Hénard, l'architecte du palais de l'Electricité. Il est trop universellement connu pour que nous songions à esquisser ici quelques éloges. A côté de lui, nous devons citer M. Almeras, sculpteur-

décorateur de grand mérite, et qui a mis tout son génie à la disposition de son maître.

L'exécution de la partie électrique revient à M. Martine, de Lille; il représente le côté technique de l'œuvre, ayant su, avec un talent merveilleux, harmoniser l'art et la science, mettre au service de l'Idée les ressources toujours rebelles de la matière.

Personnellement, je dois de bien sincères remerciements à M. Georges Pierre, le jeune ingénieur de M. Martine, pour l'extrême obligeance avec laquelle il m'a dévoilé les mystères du *Palais des Illusions*.

L. FOURNIER.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L'exploitation du Transsibérien. — D'après *Engineering*, le nombre des voyageurs transportés par le Transsibérien, l'an dernier, a été de 1,075,000, au lieu de 1,049,000 en 1898, 600,000 en 1897, 417,000 en 1896 et 211,000 en 1895. Le poids des marchandises transportées a été de 664,000 tonnes. Il n'est pas inutile de rappeler que, depuis décembre dernier, la ligne est en service entre Moscou et Stretinsk, sur le fleuve Amour sans autre interruption que la traversée du lac Baïkal; il ne manque plus, pour obtenir la jonction complète par voie ferrée, de l'Europe et de l'Océan Pacifique, que l'achèvement de la dernière section qui doit relier Kaidalowa, section du chemin de fer transbaïkalien, en amont de Stretinsk, à Wladivostock d'une part, et Port-Arthur d'autre part.

Un service régulier est d'ores et déjà établi entre Moscou et Irkoutsk, à quelques kilomètres du lac Baïkal, et la distance de 5,340 kilomètres qui sépare ces deux villes est parcourue une fois par semaine et dans chaque sens par un train de luxe sur lequel le *Journal des Transports* donne les renseignements suivants :

La durée du trajet est de huit jours; le train se compose d'un fourgon, d'un wagon-restaurant avec cuisine, d'un wagon de première classe et de deux wagons de deuxième classe. Toutes les voitures sont montées sur boggies à deux essieux; elles sont à corridor latéral, et un soufflet relie chacun des véhicules au reste du train. Dans le wagon-restaurant sont installés une salle de bains, un piano et une petite bibliothèque de voyage. Les coupés sont à quatre places pour la deuxième classe aussi bien que pour la première; ils ne se différencient que par la couleur des tentures et des sièges. A l'arrière se trouve un coupé vitré servant de fumoir.

Le prix du voyage entre Moscou et Irkoutsk est de 168 francs en première classe et de 101 francs en deuxième classe; à ces prix, il faut toutefois ajouter le tarif supplémentaire des trains express et des wagons-lits, de sorte que le prix total est de 252 francs en première classe et de 151 francs en deuxième classe.

Une voiture de 100 chevaux. — Un de nos confrères de la *France automobile* a aperçu la voiture de 100 chevaux de M. Lemaitre qui serait, paraît-il, susceptible de faire 120 kilomètres à l'heure. C'est une voiture Peugeot actionnée par un moteur à huit cylindres verticaux accouplés et disposés deux par deux, dans le sens de la marche, à l'avant de la voiture.

Un énorme volant d'embrayage est actionné par ces huit cylindres et entraîne le train d'engrenages disposés également dans le sens de la marche.

Les roues sont munies de pneus de 0,150. La caisse est en aluminium ajouré et doit peser dans les 8 à 10 kilogrammes.

Sur quelles routes ce monstre de vitesse tentera-t-il des essais?

L'origine de la bière. — Quelle est l'origine de la bière, qui a pris dans la consommation générale une si grande importance? Elle n'est pas, quoique l'on en puisse penser facile à fixer; on sait seulement que dans tous les pays et à toutes les époques les hommes ont cherché à se désaltérer au moyen de boissons plus variées que l'eau claire qui coulait à la source voisine. Le lait, le jus des fruits, le miel, le grain réduit en farine ont servi à préparer des boissons plus ou moins fermentées; de là le koumis, le vin, le cidre, le poiré, la bière, le genièvre, dont les procédés de fabrication ont été perfectionnés. En Angleterre, et surtout en Allemagne et en Autriche,

les érudits de la brasserie se sont livrés à des recherches arides dans les bibliothèques, ont compulsé des manuscrits écrits dans toutes les langues et déchiffré des papyrus poussiéreux pour découvrir les origines de la fabrication de la bière. On a écrit aussi de gros volumes sur l'antiquité de la bière, et même sur la mythologie de la bière; en réunissant ce qu'en ont dit les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Flamands, les Allemands, les Anglais, les Français, etc., on formerait une immense bibliothèque. Mais le résultat reste vague. Diodore de Sicile, confirmé par Hérodote, nous apprend que deux mille ans avant notre ère, les Egyptiens connaissaient la bière; c'est le roi Osiris qui a été le Gambrinus des brasseurs égyptiens; la ville de Péluse, sur le bord du Nil, renommée par ses brasseries, était la Munich de l'époque.

Le télégraphe. — Le télégraphe, imaginé par M. Poulsen, de Copenhague, est une sorte de phonographe actionné à distance par le courant électrique, c'est un phonographe électromagnétique employé avec des microphones et téléphones de telle sorte que les sons téléphonés d'un transmetteur, ou téléphone, se trouvent fixés d'une façon invisible sur ce merveilleux appareil et peuvent être reproduits à volonté par un récepteur téléphonique.

D'après *Electrical Review* de Londres, la principale différence avec le phonographe ordinaire réside dans ce fait que, dans le télégraphe, l'écriture phonétique des ondes sonores n'est pas accomplie mécaniquement, mais seulement magnétiquement par l'intermédiaire d'un électro-aimant, la surface d'enregistrement étant en acier ou en nickel au lieu d'être en cire.

Supposons cet électro-aimant traversé par un courant téléphonique, si on fait passer une bande d'acier juste le long de ses pôles, la surface de l'acier subira une aimantation permanente plus ou moins forte suivant les variations d'aimantation de l'électro-aimant et par suite suivant les variations du courant téléphonique. La bande d'acier ainsi préparée étant ensuite déplacée, dans le sens convenable, devant les pôles d'un autre électro-aimant relié à un téléphone, on conçoit que les courants variables dus aux différences d'aimantation de la bande d'acier puissent faire vibrer le téléphone de manière à reproduire les sons enregistrés.

Un très petit électro-aimant, de quelques millimètres de long, suffit; on remplace parfois la bande d'acier par une corde de piano, mais alors on ne peut enregistrer la parole que pendant un temps très court. Pour l'enregistrement des conversations un peu longues, on se sert avec succès, d'une bande d'acier de quelques millimètres de large et de 1/20 de millimètre d'épaisseur qui s'enroule d'un rouleau sur un autre et enregistre les sons au passage entre les deux rouleaux.

MARINE ET COLONIES

Les bateaux sous-marins. — La récente visite de M. le Président de la République à l'arsenal de Cherbourg a remis en lumière la question de l'utilisation militaire des sous-marins. La *Revue Technique* classe ces nouveaux engins de combat en quatre catégories :

1° *Sous-marins à propulsion unique s'immergeant par annulation de la flottabilité.* — Ces bateaux, d'un tonnage très faible, peuvent être emportés par les croiseurs ou les cuirassés qui pourraient charger les accumulateurs des sous-marins. Au moment du combat, celui-ci serait mis à la mer comme une embarcation ordinaire et agirait dans la limite qui lui est permise pour revenir, avant d'être à bout de charge électrique, se remettre sous la protection et à la charge du grand navire. Les petits modèles Goubet rentrent dans cette catégorie;

2° *Sous-marins à propulsion unique électrique conservant une flottabilité positive.* — Ces bateaux, dont le tonnage peut-être quelconque, sont pourvus d'une dynamo motrice actionnée par une batterie d'accumulateurs.

Ces navires n'ont qu'un rayon d'action très restreint; ils devront se contenter de garder les passes et l'intérieur des ports.

De ce type, il faut citer le *Gymnote* (bateau d'études sans armement), le *Gustave-Zédé* sur lequel ont été

déterminés les principaux organes et qui a le défaut seulement d'être trop grand pour avoir une stabilité bien assurée; enfin sur chantier encore : le *Morse*, le *Français*, l'*Algérien* et plusieurs bateaux analogues;

3° *Sous-marins à propulsion mixte, dits autonomes.* — Ces bateaux possédant un moteur électrique pour la marche en immersion et un moteur à feu convenable pour la marche à la surface sont en général d'un tonnage assez élevé, supérieur à 100 tonnes, — et conservent en immersion une flottabilité positive. Leur grand avantage sur les précédents est l'étendue beaucoup plus considérable de leur rayon d'action.

Ce sont des navires capables de tenir la mer un ou deux jours et même trois quelquefois. Ils peuvent donc accompagner assez loin une escadre comme le ferait un torpilleur ordinaire et aller prendre part à une bataille navale livrée au large. Les cuirassés et croiseurs étant d'ailleurs capables de renouveler leur provision de combustible, il apparaît que, en compagnie de navires de ligne, un sous-marin autonome peut tenir la mer aussi longtemps qu'un grand navire est près de lui; d'autre part, marchant à la surface à vitesse réduite, il peut dériver un peu de force de son moteur pour actionner sa dynamo et recharger ainsi lui-même ses accumulateurs pour récupérer sa puissance active, c'est-à-dire sa puissance de propulsion en position de combat.

Parmi les sous-marins autonomes, nous devons citer le *Holland* et surtout le *Narval* avec son double moteur. D'autres modèles sont à l'étude, dérivés du *Narval* pour la plupart, et il faut croire que prochainement les bateaux sous-marins autonomes seront nombreux;

4° *Torpilleurs submersibles.* — Ces bateaux ne sont pas, à proprement parler, des sous-marins, ils ont un seul moteur à vapeur et ne peuvent s'immerger que partiellement, la cheminée et le dôme du commandant devant rester au-dessus de l'eau. Ils ne livrent ainsi à l'ennemi qu'une cible très étroite, d'ailleurs assez fortement protégée par la masse d'eau qui environne le navire. Ces bateaux, dont M. Drzewiecki a proposé un type assez curieux, sont actuellement à l'étude. Le *Narval* peut en tenir lieu, mais il doit être cependant classé parmi les sous-marins autonomes, puisqu'il peut s'immerger complètement et marcher sous l'eau au moyen d'un moteur électrique.

Aucun torpilleur submersible n'est encore construit.

L'amiral Hichborn, chef des constructions navales aux Etats-Unis, étudie, dans *Engineering Magazine* la question des sous-marins. Après avoir passé en revue les divers types connus, leurs avantages et leurs inconvénients, il conclut en déclarant que les sous-marins peuvent protéger les côtes plus efficacement que tout autre moyen praticable actuellement. Pour lui, la présence de sous-marins dans une défense obligera à un blocus à beaucoup plus grande distance, exigeant par suite un nombre plus important de navires.

De plus, le sous-marin procure cet avantage de permettre d'opposer à un grand navire, portant un nombreux équipage, un petit bateau avec quelques hommes seulement ayant d'ailleurs pour eux les chances de la guerre.

M. Hichborn pense que la généralisation des sous-marins amènera d'importantes modifications dans la construction des navires de guerre et que le pays qui sera le premier à adopter ces modifications s'assurera des avantages précieux.

VARIÉTÉS

La Morale de Confucius et celle de Meng-Tseu

M. Adolphe Brisson a découvert et remis en lumière, dans sa Revue des livres des *Annales politiques et littéraires*, un curieux petit livre publié en 1841 chez Victor Lecou, libraire, et portant ce titre : « Le *Chou-King*, préceptes tirés de la morale de Confucius et de Meng-Tseu et de quelques philosophes de la Chine ». Ces morceaux ont été traduits par le P. Gaubil, savant missionnaire français, mort à Pékin après trente-six années de séjour en cette ville.

Les circonstances actuelles donnent un intérêt particulier à ce curieux recueil de morale d'Extrême-Orient :

Visiblement, le *Chou-King* a été rédigé à une époque ancienne, où dominait, dans sa force encore neuve, le

préjugé aristocratique. L'auteur établit, en principe, que la base du bon gouvernement de l'Etat est l'idée de *compétence*. Ceux qui doivent y exercer le pouvoir, sous le contrôle de l'empereur, sont les plus instruits. En d'autres termes, l'empire se divise en deux groupes d'hommes : ceux qui ne savent pas et ceux qui savent, les ignorants et les lettrés, la foule et l'élite ; et les premiers ont le devoir de se soumettre et d'obéir aux seconds. Et, par contre, ceux-ci ont une mission de protection et de prévoyance à remplir. Ecoutez le divin Koung-Fou-Tseu (Confucius) :

« Il faut que les lettrés aient une âme ferme et élevée, » car leur fardeau est lourd. L'humanité est le fardeau qu'ils ont à soulever. »

Et, plus loin :

« Il n'y a, dans l'univers, que l'homme profondément instruit qui, par la faculté de connaître et de comprendre les lois primitives des êtres, mérite de posséder l'autorité souveraine et de commander aux créatures ; qui, par sa faculté d'avoir une âme ferme et constante, soit capable de faire régner la justice... »

L'énumération se poursuit durant plusieurs pages, et je suppose que le P. Gaubil l'a abrégée. Le divin Koung-Fou-Tseu est naturellement diffus ; mais si le fil de son raisonnement s'allonge, il ne se casse point, il est formé d'une matière solide. Ayant établi que les plus savants parmi les hommes sont les plus dignes de commander aux simples d'esprit, il examine sur quel fondement repose leur science. Ce fondement est le respect des ancêtres. Au contraire des jeunes gens de race aryenne, qui se croient fort intelligents et méprisent l'avis des vieillards, les Chinois pensent qu'ils ne possèdent pas une seule vertu qu'ils ne doivent aux mânes de leurs pères et de leurs grands-pères. Et c'est pourquoi ils les honorent. Koung-Fou-Tseu exalte le culte atavique, il lui consacre des pages émues :

« Lorsque je songe à vous, ô mon père, je me sens transporté jusqu'aux cieux. Pendant que vous viviez, j'ai observé votre volonté ; après votre mort, j'ai tous les jours l'œil fixé sur votre exemple. »

Cette religion est éminemment conservatrice ; elle assure et perpétue la tradition ; elle est tout l'opposé de l'humeur révolutionnaire, puisqu'elle suppose que ce qui était bon dans le passé est également excellent pour l'avenir, et puisqu'elle établit une chaîne ininterrompue entre les générations. En subissant l'influence d'un homme supérieur, vous subissez, du même coup, l'ascendant de ceux qui l'ont précédé sur cette terre et qu'il continue... Le divin Koung-Fou-Tseu se rencontre ici avec le positiviste Auguste Comte qui disait : « L'humanité se compose de plus de morts que de vivants. » Mais si Auguste Comte et le divin Koung-Fou-Tseu tombaient d'accord sur cette vérité, ils n'en tireraient pas des déductions identiques...

Meng-Tseu ne jouit pas d'une si vaste renommée que Koung-Fou-Tseu, il est plus charmant et plus délicat, et, par cela, plus moderne. Il est tout près de nous. Il prêche les vertus que nous aimons : la tolérance, la modestie et la douceur souriantes. Il concilie la sainteté et l'enjouement ; il sait donner aux plus graves conseils un tour aimable. Voyez à l'aide de quel argument il recommande, aux hommes d'un sang trop vif, d'éviter les querelles inutiles :

« Je suppose qu'un brutal me traite avec grossièreté. Si j'ai de la sagesse, je dois faire un retour sur moi-même et me demander si je n'ai pas manqué de civilité. Si, ayant achevé cet examen, je trouve que je n'ai manqué ni d'humanité, ni de politesse, l'outrage dont j'ai été l'objet subsistant toujours, je dois me demander si je n'ai pas manqué de droiture. Si, après avoir réfléchi, je trouve que je n'ai pas manqué de droiture, l'outrage existant toujours, en homme sage je dois dire : L'homme qui m'a insulté est un sot. »

Sterne n'a rien écrit qui soit plus finement nuancé. Le vénérable Meng-Tseu possédait en germe cette qualité que les Anglais appellent l'humour, et cet autre don que nous nommons l'ironie. Et ce sont d'ingénieuses remarques, des traits d'observation, qui, au bout de vingt siècles écoulés, gardent leur sel :

« Si nous sommes trois qui voyagions ensemble, je trouverai nécessairement deux instituteurs : l'un pour l'imiter, le second pour me corriger de mes défauts par la vue des siens. »

« L'homme qui possède la sagacité et la prudence est toujours redevable aux afflictions et aux malheurs qu'il a éprouvés. »

« Le grand travers des hommes est d'abandonner leur propre champ pour ôter l'ivraie du champ voisin. »

Cette dernière leçon sera reprise beaucoup plus tard par Despréaux :

La critique est aisée et l'art est difficile,

et, avec une légère variante, par La Fontaine qui, voulant critiquer notre manie de mettre le nez où nous n'avons que faire, nous décrira si plaisamment la besace que la Providence nous oblige de porter :

Dieu fit pour nos défauts la poche de derrière
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

Le vénérable Meng-Tseu n'est pas seulement le premier en date des psychologues et des fabulistes : il a deviné la morale évangélique. Il a imaginé la plus belle formule qui soit de la charité :

« Faites tous vos efforts pour agir envers les autres > hommes comme vous voudriez les voir agir envers > vous. »

Il ne s'agit plus de la simple équité, mais de la bonté active. Les grands philanthropes, les apôtres parlent ainsi...

De tout cela que conclure ? C'est que la Chine, qui a donné le jour à deux philosophes de génie, continue de suivre les enseignements du premier et méconnaît étrangement ceux du second. Elle écoute Confucius, qui ordonne l'expulsion des étrangers, et leur massacre, et le maintien des rites farouches et millénaires ; elle ferme l'oreille à la voix bénigne et persuasive de Mencius, qui prêche le dédain des offenses, la bienveillance générale et le pardon. Il s'agit de renverser, dans tout l'empire, les statues de Confucius, et de dresser, à leur place, l'image de Mencius. Et c'est à quoi, sans s'en douter, peut-être, les troupes unies de l'Europe sont occupées.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 21 Juillet 1900

GALERIA, br.-goél. Conception, fr., c. Simon Pietri,	charbon
MARSEILLE, cutter Henri-Camille, fr., c. Lionard,	briques.
CANNES, cutter Madeleine, fr., c. Emmanuel,	sable.
Id. b. Indus, fr., c. Tassis,	id.
Id. b. Fortune, fr., c. Dalbéra,	id.
Id. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. Reine-des-Anges, fr., c. Orenge,	id.
SAINT-RAPHAËL, b. Virginie, fr., c. Brun,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Marie, fr., c. Gastaud,	id.
Id. b. Charles, fr., c. Seytour,	id.
SAINT-RAPHAËL, b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	id.

Départs du 14 au 21 Juillet

CANNES, cutter Madeleine, fr., c. Emmanuel,	sur lest.
Id. b. Indus, fr., c. Tassis,	id.
Id. b. Fortune, fr., c. Dalbéra,	id.
Id. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. Reine-des-Anges, fr., c. Orenge,	id.
SAINT-RAPHAËL, b. Virginie, fr., c. Brun,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Marie, fr., c. Gastaud,	id.
Id. b. Charles, fr., c. Seytour,	id.
SAINT-RAPHAËL, b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	id.
CANNES, b. Louis, fr., c. Pastour,	id.
SAN-REMO, brick goél. Constanzo-Tita, it. c. Marcénero, fûts vides	

AVIS

M. Séraphin MALAUSSÉNA informe le public qu'il vient d'acheter à M. Jules BERLIE, son fonds de commerce connu sous le nom de *Bar Suisse*, situé rue Florestine.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition dans la huitaine, sous peine de déchéance.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur Natal BUS, plombier-zingueur, à Monaco, failli, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant M. Raybaudi, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance,

accompagnés d'un bordereau (sur timbre), indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus, sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le 17 octobre prochain, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice à Monaco.

Monaco, le 24 juillet 1900.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

LEÇONS ET COURS
POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; la nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera dans ses magasins un grand choix de nouveautés en ombrelles riches et cannes dernier genre vendues au prix de Paris, jouets, maroquinerie fine, papeterie, photographies, parfumerie, cravates, roulettes et tapis. Articles de voyage à prix réduit.

Fabrique de marqueterie en bois d'olivier.

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

VENTE APRÈS FAILLITE

D'un fonds de commerce de ROBES et MANTEAUX, situé à Monte Carlo, boulevard des Moulins.

S'adresser à M. Croco, syndic.

A VENDRE dans de bonnes conditions, une MAISON située rue des Fours n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1900